## Comptes rendus — Book Reviews

M. TRUDEL. — La population du Canada en 1663. Montréal, Fides, 1973. — Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Ottawa, Les Éditions de l'Université o

— Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.

- Les débuts du régime seigneurial. Montréal, Fides, 1974.

Les trois derniers volumes du professeur Marcel Trudel retiendront sans aucun doute l'attention des spécialistes de l'histoire sociale. Utilisant toutes les sources existantes et les dépouillant systématiquement, le professeur Trudel est parvenu à relever un défi majeur: celui de construire pour l'année 1663 un recensement de presque tous les habitants de la Nouvelle-France et un inventaire détaillé de la propriété foncière tant au niveau des seigneuries qu'à celui des censitaires. Il est difficile de ne pas être impressionné par la masse étonnante d'informations chiffrées et chiffrables produite à propos de ces 3,035 habitants. Cette moisson devrait servir à appuyer toute histoire sociale de la Nouvelle-France soucieuse de mesure et sensible aux évolutions à long terme.

Le professeur Trudel ne se contente pas d'étaler ses données pour le plus grand bénéfice des autres historiens, il les analyse en fonction de ce qui retient actuellement son attention: la Nouvelle-France d'avant 1663 ou le problème des origines. D'abord cette population inégalement répartie sur le territoire (65% dans le district de Québec et seulement 19% dans celui de Montréal) est en 1663 formée pour 38% d'individus nés au pays. C'est dire que l'immigration, en dépit d'une natalité qui s'annonce plus que vigoureuse, est à ce stage du développement un élément essentiel du paysage démographique. Ces immigrants, comme les natifs eux-mêmes, viennent surtout de l'ouest de la France, en particulier de la Normandie, de l'Aunis, du Perche, du Poitou et de Paris. Après, comme sources du recrutement, viennent dans l'ordre le Maine, la Saintonge et l'Anjou. Cette immigration engendrée, suggère Trudel, par la surpopulation de ces campagnes françaises et par l'encombrement des métiers contribue fortement à la jeunesse de la population canadienne. Trudel insiste aussi sur un phénomène appelé à se résorber en longue période mais qui a des implications jusqu'au début du siècle suivant: l'écart entre les effectifs masculins et féminins. Enfin il note que l'analphabétisme est loin d'être aussi élevé qu'il ne le sera au XIX e siècle.

Si le professeur Trudel n'a pas, semble-t-il, tiré tout le parti possible de cette documentation particulièrement riche, c'est qu'il est parfaitement conscient du caractère encore flou et instable de cette société en voie de formation. Peut-être a-t-il eu peur des généralisations mal appuyées ou des conclusions trop provisoires? Il les réserve pour un prochain livre dans lequel il mettra sans doute à contribution les sources qualitatives. Quoi qu'il en soit, son livre sur la population renferme aussi un essai de classification sociale qui s'appuie sur sa statistique démographique et sur les chiffres concernant la propriété foncière. Sans rejeter le concept de classe, Trudel suppose une hiérarchisation de la société selon les trois ordres: le clergé, la noblesse et le tiers-état. D'ailleurs ces catégories sont celles des dirigeants de la Nouvelle-France et celles que les immigrants apportent avec eux. Dans son livre sur la question seigneuriale, l'image d'une société d'Ancien Régime dominée par la noblesse et par le clergé se précise au gré des touches et des retouches qu'impose la réalité d'un monde qui n'a pas encore trouvé ses assises finales.

Dans son étude sur la structure sociale, Trudel ne discute pas l'ensemble des institutions d'Ancien Régime. Pour le moment, il se limite au régime seigneurial qu'il examine, il faut le dire, sous presque tous ses angles. À la suite de Marc Bloch, il distingue entre seigneurie et féodalité, note les changements passés, indique les permanences et, finalement, situe la seigneurie canadienne en regard de la seigneurie française telle qu'elle existe au XVII<sup>c</sup> siècle. À ce niveau, les différences fondamentales s'estompent et se dégage l'image d'un cadre institutionnel qui tend à organiser la société de la Nouvelle-France sur le modèle de celle de la mère-patrie. Ainsi, la structure seigneuriale assure en partie le statut économique du clergé qui reçoit 10% du sol concédé sous forme de seigneuries, et favorise le développement d'une aristocratie foncière laïque. En 1663, la noblesse existe bel et bien: Trudel dénombre 96 nobles, les uns d'ancienne noblesse et les autres anoblis récemment, qui sont actifs dans l'administration, exercent un rôle militaire, participent à la traite des pelleteries et possèdent 84% des 12.000.000 d'arpents de terre attribués aux laïques. Si le service de l'État est une voie d'accès à l'aristocratie et à la propriété seigneuriale, le succès dans les affaires peut l'être jusqu'à un certain point: en 1645, seulement 5% du sol seigneurial a été donné à des marchands; en 1663, ce pourcentage s'élève à 15%. Trudel note les tentations aristocratiques de la bourgeoisie marchande. La possession d'un fief, même si elle laisse espérer peu de bénéfices dans l'immédiat, est une autre voie d'accès à l'aristocratie, celle que nombre de gens d'affaires emprunteront volontiers. Il s'agit d'une tendance qui se retrouve jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'analyse de la petite propriété fait émerger une autre image de la Nouvelle-France: celle d'une contrée où la terre est sur-abondante et où il y a peu d'hommes. En 38 pages, le professeur Trudel parvient à énumérer tous les propriétaires de terres de la vallée du Saint-Laurent. Dans son examen de la petite propriété foncière, il distingue deux zones: la ville et la campagne. Dans les villes, à part Québec où certaines familles accaparent une forte portion du sol, le clergé en occupe 13% et la bourgeoisie constitue 52% des censitaires. Sur les 189 censitaires urbains qui détiennent 3/4 d'arpent en moyenne, 150 ont une terre à la campagne, ce qui veut dire que, dans les environs des villes, la propriété foncière, même en 1663, n'est pas aussi dénuée de valeur, au moins dans l'esprit des gens de l'époque, qu'on pourrait le croire. Cette observation est confirmée par l'attitude des seigneurs. Car la campagne n'est pas uniforme et deux zones très distinctes y existent. Lorsque les seigneuries sont situées près des villes, les seigneurs distribuent la terre avec parcimonie: entre 10 et 40 arpents. Plus loin, ils sont généreux et l'étendue moyenne des terres dépasse le plus souvent 150 et 200 arpents. Dans le district de Québec où le peuplement est plus avancé, l'étendue moyenne des terres, en incluant les environs de la ville, est de 251 arpents. Dans le district des Trois-Rivières, cette moyenne est de 122 arpents alors qu'à Montréal elle n'est que de 28 arpents. Tout cela suggère que les seigneurs suivent une stratégie qui déjà comporte des mobiles économiques: ces petites unités agricoles sont à moyen terme insuffisantes et le paysan sera forcé d'agrandir son lot. Ce sont là des impressions qui se dégagent des chiffres produits par le professeur Trudel.

Nous sommes conscients de n'avoir pas épuisé toute la substance de ces trois volumes. Le professeur Trudel a mis en place un appareil statistique dont l'importance est capitale pour les travaux d'histoire sociale. Son *Terrier*, par exemple, est un premier pas indispensable pour qui veut étudier sérieusement les mouvements de la propriété foncière du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Nous nous sommes demandé cependant comment le professeur Trudel aurait pu planifier son analyse d'un volume à l'autre de façon à éviter les trop nombreuses répétitions qui enlèvent de la densité à une œuvre qui impressionne par sa solidité.

Fernand OUELLET, Université d'Ottawa.

\* \*

L. Dechêne. — Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle. Paris-Montréal, 1974. Collection «civilisations et mentalités» dirigée par Ph. Ariès et R. Mandrou.

Habitants et marchands de Montréal est un livre à la fois fascinant, stimulant, diront certains, partial, diront d'autres, irritant et, à bien des égards, désappointant. Incontestablement, ce livre traite d'un problème fondamental, déjà aperçu par nombre d'historiens, qui